ED DON X-CELL MIR-O-SPRAY NETTOYANT POUR VITRES ET AIRES DE

National Fire Protection Association (NFPA)		Hazardous Material Information System (HMIS)	
	Risques d'incendie: 0		Santé: 2
Santé: 2	Réactivité: 0		Risques d'incendie: 0
	Danger spécifique		Réactivité: 0

Vêtements de protection

Apparence Bleu. Clair Voir la Section 9. AVERTISSEMENT: PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX. Peut irriter modérément la peau.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**ED DON X-CELL MIR-O-SPRAY NETTOYANT POUR VITRES ET AIRES DE**	**Code**	94552
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage. Ce concentré de produit doit être dilué au moyen d'une distrubutrice de marque Edward Don.	**PMS#**	433413
FTSS#	126663001	**Date de validation**	04/19/2000
		Date d'impression	04/20/2000
		Remplace	04/13/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Siège social aux É.U.
Drackett Professional
A Division of
S.C. Johnson Commercial Markets, Inc.
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902

Distributed by:
Edward Don & Company
2500 S Harlem Avenue
N. Riverside, IL 60546-1473
Phone: 800-677-4366

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Carbonate de sodium	497-19-8	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 4090 mg/kg [Rat]. POUSSIÈRES (CL50): Aiguë: 2300 mg/m^3 2 heures [Rat].
Citrate de sodium	68-04-2	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Xylénesulfonate de sodium	1300-72-7	3-7	Non disponible.	ORAL (LD50): Acute: 2000 mg/kg [Rat].
Alcool éthoxylaté	61827-42-7	5-10	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non Objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut irriter sévérement les yeux.

Peau Peut irriter modérément la peau.

Inhalation Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

Ingestion Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.

Voir Information toxicologique (section 11)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Ne rien donner par la bouche, à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: >93°C (199.4°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Pieds	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Corps	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Clair)
Odeur	Caractéristique.
Couleur	Bleu. (Fonçée.)
pH	11 à 12 [Basique.]
Gravité Spécifique	1.08
Point d'ébullition/condensation	>93°C (199.4°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Viscosité	<50 cP (Dynamique).
Solubilité dans l'eau	Complète.

Suite à la page suivante

ED DON X-CELL MIR-O-SPRAY NETTOYANT POUR VITRES ET AIRES DE

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion. Les produits toxiques de la décomposition renferme: Oxydes de soufre. Oxydes de sodium.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

Non réglementé

TDG Classification

Non réglementé

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification CLASSE D-1A: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE)

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Suite à la page suivante

ED DON X-CELL MIR-O-SPRAY NETTOYANT POUR VITRES ET AIRES DE

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
Version	1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.